

Plan d'actions 2020-2021

Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie

MISSION

Assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de la gouvernance participative et de la mise en œuvre d'une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants de la zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) du nord de la Gaspésie.

MANDAT

Élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs et les citoyens de la ZGIE du nord de la Gaspésie.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Participer à la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant comme voulu dans la Politique nationale de l'eau du Québec;
2. Promouvoir la protection et la mise en valeur des ressources en eau;
3. Contribuer à développer une approche de concertation en favorisant la gouvernance participative de tous les usagers et intervenants associés à l'eau;
4. Favoriser la création de tables de concertation afin d'organiser la gestion intégrée de l'eau à l'échelle locale, et ce, dans une perspective de développement durable;
5. Promouvoir et favoriser l'acquisition et la diffusion de connaissances des bassins versants de la ZGIE du nord de la Gaspésie afin de mieux informer, sensibiliser et mobiliser les utilisateurs, les intervenants et la population.

Ensemble, décidons de l'avenir de la ressource EAU !

1. PROMOTION DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

La promotion de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE) du nord de la Gaspésie passe par des actions visant – en premier lieu – à faire connaître aux divers acteurs de l'eau les enjeux, les orientations et les objectifs du PDE. De ces actions – menées à la fois à partir d'activités de concertation, d'accompagnement, de sensibilisation et de diffusion – peuvent découler des changements dans les pratiques de chacun de ces acteurs, contribuant ainsi à la mise en œuvre du PDE.

1.1 – Concertation, mobilisation et accompagnement

Action 1.1.1 – Poursuivre le déploiement du programme « Engagé pour l'eau : partenaires du plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie »

- Rechercher de nouveaux partenaires engagés pour l'eau.
- Élaborer des plans d'action avec les acteurs engagés : rencontre préparatoire, préparation d'un plan préliminaire par le CENG et validation par l'acteur engagé.
- Accompagner les acteurs engagés dans la réalisation de leur plan d'action respectif.
- Faire la promotion des actions réalisées par les acteurs Engagés pour l'eau

Action 1.1.2 – Amorcer l'élaboration d'une stratégie de mobilisation ciblant les acteurs de l'eau du nord de la Gaspésie

- Réaliser un autodiagnostic sur l'état de la mobilisation des acteurs de l'eau du nord de la Gaspésie menée par le CENG.
- Établir le profil des acteurs de l'eau du nord de la Gaspésie : réalités et capacité de mobilisation.

Action 1.1.3 – Représenter le CENG et faire valoir les objectifs du PDE sur différentes instances de concertation actives sur le territoire du nord de la Gaspésie

- Participer à la réflexion menée en concertation par l'UQAR sur les priorités d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines de la Gaspésie.
- Siéger sur les comités de suivi des divers projets d'exploration ou d'exploitation des hydrocarbures actifs sur le territoire et, au besoin, réitérer les demandes auprès des entreprises concernées par tous autres projets de ce type sur le territoire.
- Siéger sur le comité de liaison du projet minier de la compagnie Ressources minérales Pélican
- Sensibiliser les acteurs régionaux aux enjeux de l'eau reliés aux activités d'aménagement forestier :
 - En participant activement aux consultations découlant des tables GIRT régionales,
 - En siégeant au comité sur la voirie forestière relevant des tables GIRT régionales,
 - En siégeant au comité sur les bandes riveraines relevant des tables GIRT régionales,
 - En participant à l'élaboration – par la Fédération québécoise du saumon atlantique (FQSA) et ses collaborateurs – d'une grille d'analyse de risque pour les habitats du saumon atlantique destinée aux tables GIRT régionales, visant à moduler l'utilisation du concept d'aire équivalente de coupe (AEC).
- Faciliter l'arrimage entre les objectifs du PDE et les problématiques environnementales localisées à l'intérieur de la ZGIE du nord de la Gaspésie en siégeant au conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Action 1.1.4 – Accompagner les acteurs municipaux du territoire du nord de la Gaspésie dans la réalisation de leurs diverses responsabilités en lien avec la gestion de l'eau et de ses écosystèmes.

- Soutenir les municipalités concernées dans la réalisation d'analyses de vulnérabilité de sources d'eau potable.
- Soutenir les MRC concernées dans l'élaboration de plans régionaux de conservation des milieux humides et hydriques.

Action 1.1.5 – Accompagner, au besoin, les divers acteurs de l'eau du territoire du nord de la Gaspésie dans leurs activités respectives.

- Répondre – ponctuellement – aux demandes d'information des acteurs de l'eau portant sur les bassins versants et les ressources en eau de la ZGIE du nord de la Gaspésie.
- Soutenir, au besoin, les acteurs de l'eau dans la réalisation de leurs projets permettant la prise en compte des enjeux de l'eau de la ZGIE du nord de la Gaspésie.

1.2 – Sensibilisation

Action 1.2.1 – Mener des activités de sensibilisation sur la dynamique du bois en rivière

- Participer à la réédition graphique et à la diffusion du « Guide d'analyse de la dynamique du bois en rivière » (Boivin *et al.* 2019) réalisé par l'UQAR et l'UQAC et présenté au CENG et à la Fondation de la faune du Québec.

Action 1.2.2 – Mener des activités de sensibilisation auprès des jeunes d'âge scolaire sur les enjeux de l'eau

- Poursuivre la mise en œuvre du programme éducatif « J'adopte un cours d'eau » auprès des élèves du secondaire.
- Offrir un atelier sur les bassins versants aux élèves de 4^e secondaire.
- Offrir un atelier sur la découverte des milieux humides aux écoles primaires.
- Soutenir les écoles participant au programme « Histoire de saumons ».

Action 1.2.3 – Mener des activités de sensibilisation auprès des riverains sur les enjeux de l'eau

- Planifier et organiser des événements de sensibilisation auprès des riverains (lacs et rivières) sur le maintien de bandes riveraines et sur l'adoption de bonnes pratiques.

Action 1.2.4 – Mener des activités de sensibilisation sur l'économie d'eau potable auprès des citoyens et des citoyennes de la ZGIE du nord de la Gaspésie

- Tenir des kiosques d'information et de sensibilisation sur l'économie d'eau potable (notamment à Saint-Maxime-du-Mont-Louis dans le cadre de la distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie).
- Tenir auprès des acteurs de l'eau une séance d'information et de sensibilisation – sous la forme d'un webinaire – sur l'économie d'eau potable.
- Réaliser et diffuser des capsules éducatives sur l'économie d'eau potable.
- Diffuser les outils disponibles sur l'économie d'eau potable.

Action 1.2.5 – Mener des activités de sensibilisation auprès de la population du nord de la Gaspésie dans le cadre du mois de l'eau

- Tenir un événement en ligne de type jeu-questionnaire (ePub quiz) en direct portant sur divers thèmes en lien avec l'eau.
- Publier quotidiennement – pour chaque journée du mois de l'eau – une question-quiz sur le thème de la protection et de l'utilisation durable de l'eau.
- Lancer un volet concours-citoyen du programme « Engagé pour l'eau » portant sur le thème de la protection et de l'utilisation durable de l'eau.
- Concevoir des activités interactives de types rallye ou « recherche et trouve » portant sur divers thèmes en lien avec l'eau.
- Diffuser du matériels éducatifs et informatifs.

Action 1.2.6 – Mener des activités de sensibilisation auprès des acteurs régionaux sur les enjeux de l'eau en lien avec la filière des hydrocarbures

- Tenir une ou des séances d'information sur les enjeux de l'eau liés au développement de la filière des hydrocarbures.

1.3 – Diffusion

Action 1.3.1 – Mettre en place ou consolider des outils de diffusion visant à faire connaître les enjeux de l'eau ou les actions réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDE

- Ajouter des données nouvelles à la cartographie interactive.
- Diffuser – sous la forme de Flash Inf'eau ou d'articles de journaux – des informations spécifiques à des thématiques d'actualité en lien avec les enjeux soulevés par le PDE.
- Mettre à jour les différents onglets de diffusion et de sensibilisation (p. ex. PDE, Fonds EAU Nord Gaspésie, projets, documentation, etc.) à l'intérieur du site Internet du CENG.

2. MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

La mise à jour du PDE du nord de la Gaspésie passe par des actions visant – en premier lieu – à mieux connaître les bassins versants de la ZGIE du nord de la Gaspésie. Ces actions – menées à la fois par des activités d'acquisition de connaissances et de compilation d'informations sur le territoire – permettront de raffiner l'état de connaissances des problématiques de l'eau et de ses écosystèmes pour le nord de la Gaspésie et, ultimement, de bonifier l'ensemble des éléments du PDE : portrait, diagnostics et plan stratégique.

2.1 – Acquisition de connaissances

Action 2.1.1 – Réaliser la caractérisation de différents écosystèmes riverains ou humides sur le territoire du nord de la Gaspésie

- Collaborer à la caractérisation de l'habitat du saumon atlantique de la rivière Sainte-Anne en participant à l'identification – réalisée par la Fédération québécoise du saumon atlantique (FQSA) et le gestionnaire de la rivière (Destination Chic-Chocs) – des fosses à risques et des sources potentiels d'apports en sédiments le long d'un tronçon de la rivière et de certains tributaires

Action 2.1.2 – Effectuer le suivi de l'état de santé de différentes rivières sur le territoire du nord de la Gaspésie

- Procéder à l'échantillonnage de l'eau des rivières Cap-Chat et Sainte-Anne dans le cadre du Réseau-rivières portant sur le suivi de la qualité de l'eau.
- Procéder à l'échantillonnage et à l'analyse du benthos des rivières Madeleine et Dartmouth à partir du programme de surveillance volontaire « SurVol Benthos ».
- Procéder à l'échantillonnage de deux stations de la rivière du Gros-Morne pour le suivi des coliformes fécaux et du phosphore, en partenariat avec le Réseau-rivières.

Action 2.1.3 – Développer, en partenariat avec l'UQAR, des connaissances et des outils pour l'analyse et la gestion des aléas hydrogéomorphologiques de différentes rivières sur le territoire du nord de la Gaspésie (projet HGM2 - Nord Gaspésie)

- Planifier, préparer et assister aux rencontres du comité de suivi du projet HGM, réunissant l'UQAR, le CENG et les aménagistes des MRC concernées
- Planifier, préparer et assister à des rencontres d'information et de collaboration auprès des acteurs de l'eau concernés par le déroulement du projet HGM (p. ex. les gestionnaires des rivières à saumon étudiées)
- Acquérir des données – sur le terrain ou par traitements informatiques – afin de réaliser la caractérisation HGM des rivières prioritaires
 - Acquérir des données sur le terrain pour bonifier la caractérisation HGM des rivières au Renard, York, Dartmouth et Saint-Jean, ainsi que - si possible - de Mont-Saint-Pierre
 - Réaliser le géoréférencement des photos aériennes intermédiaires (1975, 1981, 1992, 2004) pour les tronçons dynamiques des rivières prioritaires
 - Établir les tracés historiques intermédiaires (1975, 1981, 1992 et 2004) des tronçons dynamiques des rivières prioritaires géoréférencées

- Recueillir et intégrer les données complémentaires (p. ex. LiDAR, géologiques, hydroclimatiques) nécessaires à la poursuite du projet HGM2 -nord
- Analyser les données recueillies et générées afin de réaliser la caractérisation HGM des rivières prioritaires
 - Quantifier et analyser les données des variables hydrogeomorphologiques (p. ex. morphométriques, hydrosédimentaires, trajectoires de plaine) nécessaires à la caractérisation HGM des rivières prioritaires.
 - Intégrer les analyses (AEC, trajectoire hydrologique, connectivité sédimentaire) à la caractérisation HGM des rivières prioritaires
 - Identifier et analyser les facteurs de contrôle contribuant à l'établissement des diagnostics HGM de chacune des rivières prioritaires
 - Établir et quantifier l'indice de sensibilité géomorphologique de chacune des rivières prioritaires
 - Calculer les taux d'érosion projetés de chacune des rivières prioritaires
 - Définir les espaces de mobilité de chacune des rivières prioritaires
 - Identifier les infrastructures et les secteurs à risque d'aléas hydrogeomorphologiques pour chacune des rivières prioritaires
- Rédiger les rapports méthodologiques, de caractérisation et de diagnostic HGM portant sur les rivières prioritaires
 - Définir – dans un guide – la méthodologie utilisée
 - Établir des recommandations
 - Produire des cartes et des figures
 - Rédiger des atlas pour chacun des bassins versants des rivières prioritaires
 - Rédiger l'analyse régionale de la dynamique des cours d'eau

Note : les rivières de priorité 1 sont les rivières Sainte-Anne et Cap-Chat; celles de priorité 2 sont les rivières de la Grande-Vallée, au Renard et de Mont-Louis; celles de priorité 3 sont les rivières York, Dartmouth et Saint-Jean; celles de priorité 4 sont les rivières à Claude et de l'Anse-Pleureuse; et celles de priorité 5 sont les rivières de Mont-Saint-Pierre et Marsoui.

Action 2.1.4 – Amorcer l'acquisition de connaissances sur les épisodes d'inondation présents sur le territoire du nord de la Gaspésie

- Contribuer – à la demande et avec le soutien financier du ministère de la Sécurité publique (MSP) du Québec – au référencement des inondations ciblées par le MSP sur la ZGIE du nord de la Gaspésie.
- Procéder – en fonction des capacités d'intervention du CENG – au référencement des inondations qui surviendront dans l'année sur la ZGIE du nord de la Gaspésie.

2.2 – Compilation d'informations et de données

Action 2.2.1 – Acquérir auprès des acteurs de l'eau différentes informations et données nouvelles sur les bassins versants du nord de la Gaspésie

- Diffuser l'information nécessaire sur l'utilisation des fiches d'observation servant au suivi des ressources en eau de la ZGIE du nord de la Gaspésie.
- Compiler et organiser les données recueillies à partir des fiches d'observation remplies par divers acteurs visant à raffiner le suivi de l'état des ressources en eau de la ZGIE du nord de la Gaspésie.
- Établir – notamment dans le cadre du programme « Engagé pour l'eau (...) » – des ententes de partage d'informations et de données sur l'eau et ses écosystèmes.

Action 2.2.2 – Intégrer les informations et données nouvelles sur les bassins versants du nord de la Gaspésie à l'intérieur des outils de compilation du CENG

- Mettre à jour la base de données interne compilant les données disponibles relatives aux ressources en eau et à leurs écosystèmes au nord de la Gaspésie.
- Explorer les systèmes de compilation de données infonuagiques.

Action 2.2.3 – Effectuer la mise à jour des éléments constitutifs du plan directeur de l'eau : portrait, diagnostics et plan stratégique

- Intégrer les nouvelles données disponibles et accumulées au cours des dernières années à l'intérieur du portrait et des diagnostics du PDE, en mettant l'accent sur les informations liées aux cinq problématiques de l'eau prioritaires pour le nord de la Gaspésie.
- Amorcer la révision des actions inscrites au plan stratégique du PDE sur la base des plans d'action découlant des acteurs de l'eau associés au programme « Engagé pour l'eau », en particulier celles découlant de l'élaboration d'objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (voir l'action 2.3.2).

2.3 – Mise à jour des priorités et des éléments concernant les objectifs de conservation du Plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie

Action 2.3.1 – Compléter – en concertation – l'établissement des problématiques de l'eau prioritaires pour la ZGIE du nord de la Gaspésie

- Rédiger un rapport de consultation résumant le processus et les résultats de l'exercice d'identification des problématiques de l'eau prioritaires pour le nord de la Gaspésie.

Action 2.3.2 – Mettre à jour les éléments inscrits au Plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie concernant les objectifs en matière de conservation des ressources en eaux et des milieux qui leur sont associés

- Présenter le mandat reçu du MELCC aux acteurs municipaux du nord de la Gaspésie.
- Identifier la portée, la vision et les cibles de conservation définitives à considérer dans l'établissement des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques.
- Identifier les services écologiques - sous la formation de cibles de bien-être humain - associés aux cibles de conservation retenues.
- Identifier les menaces directes et les causes sous-jacentes pour chacune des cibles de conservation retenues.

- Identifier les menaces critiques pour chacune des cibles de conservation retenues.
- Identifier les parties prenantes et les intérêts primordiaux associés aux différentes menaces directes et causes sous-jacentes retenues, en particulier pour les menaces critiques
- Identifier les buts et les points-clés d'intervention pour chacune des cibles de conservation retenues
- Identifier les stratégies d'intervention et les résultats intermédiaires pour chacune des cibles de conservation retenues
- Identifier les objectifs de conservation pour chacune des cibles de conservation retenues
- Identification des indicateurs de suivi associés à chacun des objectifs de conservation retenus
- Déterminer - pour chacune des stratégies d'intervention retenues - les actions concrètes à associer aux objectifs de conservation définitifs
- Identifier - pour chacune des actions ou stratégies d'intervention - les acteurs responsables de leur mise en œuvre respective
- Déterminer - pour chacune des actions ou stratégies d'intervention - les coûts estimés et les échéanciers envisagés pour leur mise en œuvre respective
- Rédiger et déposer les formulaires exigés par le MELCC pour rendre compte de la réalisation du mandat confié au CENG

Note : chacune de ces activités englobe plusieurs sous-activités, lesquelles sont déclinées à l'intérieur du formulaire de « Planification de la mise à jour du PDE relativement à l'intégration d'objectifs de conservation des milieux humides et hydriques » présenté à la Table de concertation le 11 mars 2020 et déposé au MELCC le 15 mars suivant.

3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Le suivi de la mise en œuvre du PDE du nord de la Gaspésie passe par des actions visant à recueillir, auprès des acteurs de l'eau (incluant le CENG), les informations nécessaires permettant d'évaluer leur contribution respective à l'atteinte des objectifs du PDE. Ces actions – menées essentiellement dans le cadre des activités d'accompagnement du CENG – permettront de dégager une appréciation globale de la progression de la mise en œuvre du PDE et d'envisager, le cas échéant, des ajustements nécessaires.

3.1 – Suivi de l'accompagnement et de la contribution du CENG

Action 3.1.1 – Procéder au suivi de la mise en œuvre des actions réalisées par les acteurs de l'eau adhérant au programme « Engagé pour l'eau : partenaires du plan directeur de l'eau du nord de la Gaspésie »

- Prendre contact avec les acteurs engagés pour établir le bilan annuel de la progression de leurs actions respectives dans le cadre du programme « Engagé pour l'eau (...) ».
- Associer les actions menées par les acteurs engagés à la progression de l'atteinte des objectifs du PDE.

Action 3.1.2 – Procéder au suivi des projets réalisés dans le cadre du Fonds EAU Nord Gaspésie (5^e et 6^e éditions) – Volet I et II

- Faire le suivi des projets financés au cours de l'année 2019-2020 (5^e édition).
- Faire le suivi des projets financés au cours de l'année 2020-2021 (6^e édition).
- Associer les projets menés avec le soutien du fonds à la progression de l'atteinte des objectifs du PDE.

Action 3.1.3 – Procéder au suivi des projets réalisés par le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie

- Associer les efforts d'acquisition de connaissances – réalisés par le CENG dans une perspective de mise à jour du PDE – à la progression de l'atteinte des objectifs du PDE.

3.2 – Suivi de la mise en œuvre du PDE auprès du MELCC

Action 3.2.1 – Procéder à la reddition du suivi de la mise en œuvre du PDE auprès du MELCC

- Consulter les différents acteurs de l'eau du nord de la Gaspésie – autres que ceux adhérant au programme Engagé pour l'eau ou bénéficiant du Fonds EAU Nord Gaspésie – afin de connaître leur actions/réalisations pouvant être associées à la mise en œuvre du PDE.
- Effectuer le suivi de la mise en œuvre des actions/réalisations du PDE auprès du MELCC à partir des formulaires 1 et 2 devant être remplis annuellement.

4. GESTION CORPORATIVE

La gestion corporative du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie passe – en premier lieu – par des actions visant à assurer efficacement la gouvernance et la gestion interne et administrative de l'organisme. En complément, la participation à des formations et à divers événements permet d'améliorer la gestion de l'organisme et son implication dans le plan directeur de l'eau. Enfin, les actions de communication de l'organisme permettent de tenir le public informé de ses activités, ce qui favorise une gestion corporative saine et transparente.

4.1 – Gouvernance

Action 4.1.1 – Maintenir une table de concertation réunissant les acteurs de l'eau de la zone de gestion intégrée de l'eau du nord de la Gaspésie

- Réunir la table de concertation afin que les acteurs de l'eau puissent assister le CENG dans ses mandats de promotion, de mise à jour et de suivi de la mise en œuvre du PDE, notamment en vue de réaliser l'action 2.3.1 (voir plus-haut), c'est-à-dire :
 - Mettre à jour les éléments inscrits au PDE concernant les objectifs en matière de conservation des ressources en eau et des milieux qui leur sont associés.

Action 4.1.2 – Assurer la gestion corporative du CENG à titre d'organisme à but non lucratif

- Réunir le conseil d'administration – conformément aux règlements généraux de l'organisme – aussi souvent que nécessaire pour assurer la bonne gestion et le bon fonctionnement du CENG.
- Tenir – conformément aux règlements généraux de l'organisme – une assemblée générale annuelle auprès des membres du CENG.
- Consolider et maintenir à jour la liste des membres du CENG.
- Procéder à la rédaction ou à la révision, au besoin, des règlements généraux ou des politiques internes de l'organisme.

4.2 – Gestion interne et administrative

Action 4.2.1 – Assurer la planification et le suivi des activités du CENG

- Réaliser le plan d'action annuel du CENG pour l'année 2020-2021.
- Réaliser le rapport d'activités du CENG pour l'année 2019-2020.
- Tenir régulièrement des réunions de codirection.

Action 4.2.2 – Assurer la gestion financière et la comptabilité du CENG

- Réaliser les prévisions et les suivis budgétaires du CENG.
- Organiser et faire le suivi de la comptabilité courante, des comptes de dépenses et du service de paie.
- Assurer le suivi des dossiers financiers et administratifs, notamment dans le cadre de la convention d'aide de financement avec le MELCC :
 - Effectuer la planification des activités et les prévisions budgétaires associées à l'aide financière du MELCC (à partir des formulaires 3 à 5),
 - Effectuer le bilan des activités et le bilan des dépenses réelles associées à l'aide financière du MELCC (à partir des formulaires 3 à 5),
 - Remplir les autres livrables requis par le MELCC.

Action 4.2.3 – Assurer la gestion des ressources humaines du CENG

- Procéder à l'embauche de stagiaires étudiants ou d'employé.es en fonction des besoins du plan d'action annuel 2020-2021.
- Accompagner et superviser les ressources humaines engagées en fonction des responsabilités administratives de la codirection.
- Tenir des réunions d'équipe (p. ex. blitz) pour le suivi général des activités du CENG.
- Procéder à une formation de sensibilisation visant à prévenir le harcèlement psychologique ou sexuel en milieu de travail.
- Compléter la révision de la Politique de gestion des ressources humaines du CENG.
- Faire l'acquisition – au besoin – du matériel informatique, bureautique ou spécialisé (p. ex. pour le terrain) nécessaire aux besoins des ressources humaines.

Action 4.2.4 – Assurer la gestion des équipements/données informatiques et des espaces de travail du CENG

- Assurer l'entretien et la mise à niveau du matériel informatique du CENG.
- Mettre en place de nouveaux outils de visioconférence.
- Mettre en place de nouvelles procédures de gestion et de sauvegarde des données informatiques (p. ex. dossiers, photos, fichiers de forme, bibliographie, etc.).
- Aménager un espace de repas/repos pour les ressources humaines du CENG.
- Participer, au besoin, à l'aménagement et à l'entretien des espaces de travail du CENG.

4.3 – Communication

Action 4.3.1 – Informer les acteurs de l'eau et le public des activités menées par le CENG

- Rédiger des revues électroniques semestrielles informant les acteurs de l'eau et le public sur les activités de l'organisme.
- Informer régulièrement, par les médias sociaux, les acteurs de l'eau et le public sur les activités de l'organisme.
- Rédiger, occasionnellement et au besoin, des communiqués de presse.
- Donner, au besoin, des entrevues aux médias publics.
- Assurer la mise à jour et l'entretien général du site Internet du CENG.

Action 4.3.2 – Promouvoir l'image corporative du CENG par divers moyens de communication

- Faire l'acquisition de bannières à l'image du CENG pour les événements publics.
- Faire l'acquisition de vêtements à l'image du CENG pour le personnel.
- Faire l'acquisition – au besoin – d'autres matériels promotionnels (p. ex. crayons, affiches, bouteilles d'eau, etc.).
- Souligner le 10^e anniversaire de la fondation du CENG :
 - Ajouter une mention d'anniversaire au logo officiel de l'organisme,
 - Tenir un concours-photos spécial 10e anniversaire portant sur les réalités de l'eau au nord de la Gaspésie et utiliser les photos gagnantes dans les outils de communication de l'organisme au cours de l'année 2020-2021,
 - Rédiger un Bulletin spécial sur le thème des dix ans du CENG,
 - Réaliser des capsules-vidéos de témoignages sur le thème des dix ans du CENG.

4.4 – Soutien et formation

Action 4.4.1 – Participer, au besoin, à diverses activités de soutien et de formation

- Participer aux rendez-vous annuels des organismes de bassins versants (OBV) organisés par le ROBVQ.
- Participer, au besoin, aux formations ou aux événements (webinaires, colloques, congrès, forums, sondages) proposés par le ROBVQ ou d'autres acteurs pertinents.